

Note de synthèse sur les transitions justes et durables au Sénégal



Guichet	Zone	Filière	Indicateur de suivi
Transition énergétique	Nord (Niassanté)	Lait	Niveau d'accompagnement des entrepreneurs locaux dans les services énergétiques (production, conservation)



1. Contexte

Suite à la signature du JETP¹, en juin 2023, le Sénégal bénéficie d'un accord de financement de 2,5 milliards d'euros pour atteindre un taux de 40% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030. Dans ce contexte, diverses questions préoccupent les acteurs non étatiques, qui portent, entre autres, sur la nécessité de garantir un accès équitable aux services énergétiques et améliorer la transversalité des transitions par rapport aux autres secteurs productifs. Dans la même perspective, Enda Energie, en collaboration avec plusieurs catégories d'acteurs, a initié un programme de socialisation des dites transitions en mettant en place un Observatoire sur les transitions justes et durables (OJuST), avec l'appui financier de Ford Foundation.

A la suite de la phase technique d'identification d'indicateurs transitionnels clés, les travaux de collecte d'évidences ont permis l'élaboration de cette note de synthèse sur les filières arachide et anacarde. Cette note reflète les enjeux, les besoins spécifiques des acteurs en matière d'accès aux services énergétiques, les barrières rencontrées et les recommandations proposées.



2. Enjeux de transition

Concernant cette filière, les localités de Niassanté et ses environs sont les principales zones cibles dans le Nord. Les questions abordées lors de l'étude visent à comprendre les enjeux sur le niveau d'accompagnement des entrepreneurs locaux en matière d'accès aux services énergétiques pour la production et la conservation du lait. Entre autres constatation : pour les éleveurs, au niveau de chaque pôle de production laitière, il est possible de comptabiliser un potentiel de plus de 3000 têtes de vache. En moyenne, chaque pôle peut disposer de plus de 180 vaches en état de production laitière. En période d'hivernage, la production laitière est de l'ordre de 180 litres par jour et par pôle. Ces volumes importants confortent le potentiel économique et l'attractivité de la filière laitière. Pour autant, les acteurs du pôle Diadiardé soulignent des préoccupations relatives, entre autres, au faible niveau d'accompagnement afin qu'ils puissent bénéficier de services énergétiques durables le long des chaînes de production et de conservation. En sus, le travail empirique réalisé a permis de relever les dimensions climatiques, technologiques et financières des contraintes auxquelles cette filière fait de plus en plus face. Sur les facteurs climatiques, par exemple : avec la raréfaction des pluies, les éleveurs se déplacent dans le Ferlo, en période sèche, pour assurer la suivie des troupeaux. Ce phénomène de transhumance largement ancré dans la culture des éleveurs non intensifs, entraîne une réduction sur la productivité laitière. Au niveau technologique : l'installation de plateformes solaires a apporté une grande contribution à la valorisation du lait dans la zone ; cependant, la maîtrise de la technologie pour garantir la conservation du produit constitue une réelle préoccupation pour les entrepreneurs locaux, du fait des défaillances notées sur les batteries de stockage (qualité des batteries, qualité des installations, défaut dans l'entretien et la maintenance, etc.). Cette situation empêche certains pôles de fonctionner correctement sur la

¹ JETP : Just Energy Transition Partnership/ Partenariat pour une Transition Energétique Juste

collecte et le stockage du lait. Sur la question du financement de ces entrepreneurs locaux : les éleveurs considèrent que l'accompagnement – par des partenaires – par rapport à la transition énergétique est faible ; alors qu'ils disposent d'un potentiel énorme pour développer la filière tout en contribuant à la sécurité alimentaire et à la création de la valeur ajoutée. Dans cette zone, les investissements – volet offre en énergie – orientés vers la valorisation des produits laitiers sont modestes par rapport au potentiel de la filière. Ces investissements dans les services énergétiques sont principalement assurés par des ONG comme Enda-Energie et leurs partenaires.

Ainsi, et malgré les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui caractérisent la filière laitière, ces entrepreneurs souffrent d'un certain nombre de difficultés et de contraintes qui méritent d'être soutenus par l'Etat et les acteurs de développement.

3. Contraintes

Les contraintes majeures que traverse la filière laitière dans la zone Nord sont liées, entre autres, à la raréfaction des pluies (indisponibilité du pâturage), au manque d'infrastructures énergétiques adaptées (problèmes liés aux batteries pour le fonctionnement des plateformes solaires installées), aux moyens logistiques (pour le transport du lait dans les sites de collecte), à l'accompagnement financier (pour le développement de l'entrepreneuriat et au renforcement de capacité pour la maîtrise de la filière). Ces contraintes relatives à la variabilité climatique poussent les éleveurs à la transhumance saisonnière pour la survie des troupeaux. Ces mouvements entraînent une forte réduction de la productivité en lait. Ce phénomène de transhumance entraîne diverses conséquences sur la vie des éleveurs et leur famille ; surtout les jeunes qui sont en âge de scolarisation. En effet, dans ces localités, les enfants ont du mal à étudier à cause des déplacements de leurs parents. La conscience de la relation entre activité économique (élevage-lait), accès à l'énergie et l'éducation, pousse ces acteurs socio-économiques à manifester leur besoin en solutions alternatives viables. Une transition énergétique juste contribuerait ainsi à répondre à ce droit à l'éducation et à la valorisation économique des ressources dont ils disposent. S'y ajoute les effets d'un meilleur accès à l'énergie sur leur accès à l'eau potable (pour les populations et pour les troupeaux), d'une part, et pour la sécurisation plus générale de la filière laitière, d'autre part.

Les défaillances techniques sur le dysfonctionnement du système solaire PV² installé constituent un autre type de contrainte. Singulièrement, sur les 5 pôles, ceux de **Diardiardé** et de **Mbélogne Toufam** ne disposent pas d'onduleurs et de batteries. De plus, au niveau du siège de la Plateforme, les onduleurs et batteries sont en panne. Dès lors, la conservation du produit n'est plus garantie. En outre, il faut également souligner les tentatives de vol d'équipements solaires et de produits laitiers ; nonobstant le vol de bétail ainsi que la sécurité plus générale des communautés.

² PV : photovoltaïque



4. Recommandations

Diverses recommandations ont été formulées par les entrepreneurs locaux de la filière lait.

Ainsi, il s'agirait de :

- ✓ Accompagner les entrepreneurs locaux de la filière dans l'installation des services énergétiques propres pour développer la culture fourragère et l'élevage intensif pour réduire la transhumance et augmenter la production laitière ;
- ✓ Créer des fermes au niveau de chaque pôle, en guise d'échantillonnage pour limiter l'exode rural et les déperditions scolaires des enfants ;
- ✓ Renforcer les capacités des entrepreneurs locaux sur la valorisation de la filière laitière ;
- ✓ Corriger les défaillances sur les capacités de stockage d'énergie (batteries) au niveau des plateformes solaires PV existantes ;
- ✓ Faciliter les conditions d'accès au financement pour les entrepreneurs locaux de la filière ;
- ✓ Garantir la sécurité des entrepreneurs locaux de la filière et renforcer leurs capacités en matière de résilience climatique.



Ils ont participé

